Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL35_2026-DE

DEL35_2026
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEILD'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU GRAND DAX

L'an deux mille vingt six, le vingt huit septembre à 18h00, les membres du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Grand Dax, convoqués le 22 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, dans les locaux du CIAS, 14 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Alain DUBOURDIEU, Vice-président.

Nombre de membres afférents au conseil	13
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Suffrages exprimés	12

Administrateurs présents :
M. Alain DUBOURDIEU, Mme Véronique AUDOUY, Mme Viviane LOUME-SEIXO, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Marc BAGIEU, Mme Christine BASLY LAPEGUE, M. Bernard BOITTELLE, M. Jean Maurice CASTEX, M. Philippe LAFFITTE, M. Jacques LAMAZOUADE.

Administrateurs ayant donné pouvoir :
M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Alain DUBOURDIEU, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à M. Jean Maurice CASTEX.

Administrateurs absents et excusés :
Mme Aurélie LARRIVIERE.

Secrétaire de séance : M. Vincent BENOIT

Quorum : le quorum est atteint avec 10 membres présents.

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AD HOC POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A L'ACHAT DE SERVICES DE TELECOMMUNICATION ET PRESTATIONS ASSOCIEES

Monsieur le Vice-président expose,

Vu l'article L.1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2113-6 du Code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil d'administration n° DEL21-03 du 25 février 2021 relative à la constitution du groupement de commandes d 'achat de services de télécommunication et prestations associées,

Considérant que le Centre Intercommunal d'Action Sociale s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique d'achats mutualisés.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL35_2026-DE

Considérant que cette politique publique se matérialise notamment par la constitution de groupements de commandes au sens des articles L.2113-6 du Code de la commande publique et L.1414-3 du Code général des collectivités territoriales, essentiellement avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et la Ville de Dax, permettant de rationaliser le nombre de procédures de marchés publics à lancer et de réaliser des économies d'échelle.

Considérant que le groupement de commandes relatif à l'achat de services de télécommunication et prestations associées a été constitué en 2021 pour satisfaire des besoins en matière de communication en téléphonie fixe et mobile, de connexion à internet mobile et internet pour sites isolés, d'accès internet et d'interconnexion de sites avec garanties de service et de disponibilité, ainsi que de mise à disposition de liaisons fibre optique noire pour l'interconnexion de sites.

Considérant que ce groupement avait été mis en sommeil depuis l'adhésion du Grand Dax aux centrales d'achat RESAH puis CANUT, permettant à l'ensemble des communes du territoire d'accéder à leurs services.

Considérant que toutefois, il s'est récemment avéré que les deux centrales d'achat n'offraient pas la possibilité d'acheter des services de mise à disposition de liaisons fibre optique noire pour l'interconnexion de sites.

Considérant qu'il convient donc de réactiver le groupement de commandes et de désigner un représentant élu parmi les membres à voix délibérative de la CAO du Centre Intercommunal d'Action Sociale (un membre titulaire et un membre suppléant).

Considérant les candidatures reçues de M. Jean Maurice CASTEX comme membre titulaire et de M. Philippe LAFFITTE comme membre suppléant,

Considérant qu'il est procédé en séance aux opérations de vote au scrutin secret,

Les deux assesseurs désignés parmi les administrateurs sont :
- Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Jean-Marc BAGIEU

APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DÉCIDE

Article 1 : DE PROCEDER à l'élection des membres de de la commission d'appel d'offres ad hoc relative au groupement de commandes d'achat de services de télécommunication et prestations associées .

	Titulaire	Suppléant
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	12	12
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	1	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	0	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	11	11
f. Majorité absolue	7	7

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL35_2026-DE

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Titulaire		
Jean Maurice CASTEX	11	ONZE
Suppléant		
Philippe LAFFITTE	11	ONZE

Ayant eu la majorité absolue, M. Jean Maurice CASTEX est désigné membre titulaire et M. Philippe LAFFITTE est désigné membre suppléant de la commission d'appel d'offres ad hoc relative au groupement de commandes d'achat de services de télécommunication et prestations associées.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'état dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : villa Noulibos – 50, Cours Lyautey – 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
M. VINCENT BENOIT



Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 28 septembre 2026

Pour le Président empêché,
Le Vice-président
Alain DUBOURDIEU

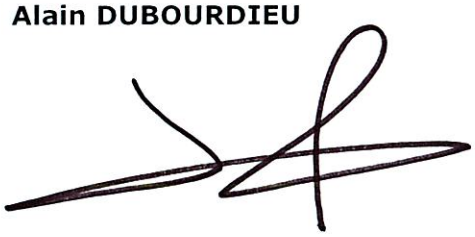

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 05/10/2026
ID : 040-200018091-20260928-DEL35_2026-DE